IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 0
Nombre de suffrages exprimés : 0
VOTES :
Pour : 0
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : 22/06/2023

Présenté par (1) le Maire.
A salle du conseil, le 28/06/2023
le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session session ordinaire.
A mairie, le 28/06/2023
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

MAIRIE DU MESNIL-LE-ROI (Yvelines)

A - CASERIS Serge	
B -BILLET Aline	
C - KENISBERG Didier	
D - ROBERT Olivier	
E - COLOMBIER Christèle	
F - CHOAY Achille	
G - DELAS Émilie	
H - FRANÇOIS Éric	
I - MARCHAND Sandrine	
J - MAYNE Suzanne	
K - COLLES Sylviane	
L - POYER Martine	
M - DOS SANTOS Claudette	
O - MONTFERMÉ Michel	
P - GANDY Élisabeth	
Q - CRINCKET Pascal	
R - GUEHENNEC Jean-Claude	
S - HALOT Françoise	
T - CARUSO Monique	
U - CHEVALIER Janick	
V - MERY BOSSARD Laure	

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20230628-DEL202335-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2023

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D2

W - BRUISSON Céline	
X - PAUL-DAUPHIN Bruno	
Y - MILLOT Cyriac	
Z0 - BITAUD Paul	
Z1 - AUFFRET Anne-Lise	
Z2 - LEDOUX Stéphane	
Z4 - LAUG Marc	
Z5 - SCHMITT Patrick	

Certifié exécutoire par (1) le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
(2) L'assemblée délibérante étant : l'aassemblée.

MAIRIE DU MESNIL-LE-ROI (Yvelines)

Accusé de réception en préfecture
078-217803964-20230628-DEL202335-DE
Date de réception préfecture : 08/07/2023